



Line Wies
Conseillère communale

Laurent Biltgen
Conseiller communal

Esch-sur-Alzette, le 24 octobre 2022

Concerne : Demande de mise à l'ordre du jour d'un point supplémentaire en vue de la séance du 28 octobre 2022.

*Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins,
Conformément à l'article 18 du Règlement d'ordre intérieur du conseil communal de la ville d'Esch-sur-Alzette, je vous prie de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour de la séance du 24 octobre 2022, le point suivant :*

- Diffusion publique des matchs dans le cadre de la coupe du monde de football 2022 ayant lieu au Qatar.

Nous voudrions revenir sur les réactions et déclarations de Monsieur le Bourgmestre et Monsieur l'échevin à la Culture dans la presse quant aux appels au boycott mis en place par certaines communes luxembourgeoises et à l'internationale de l'organisation d'un *public viewing* des matchs ayant lieu au Qatar dans le cadre de la coupe du monde de football 2022. Il nous importe de clarifier dans le cadre d'une discussion autour du point en question, le positionnement du Collège des Bourgmestre et Échevins ainsi que plus largement du Conseil communal.

Veillez, agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'expression de nos sentiments distingués.

Line Wies
Conseillère communale

Laurent Biltgen
Conseiller communal